



FEDERATION
BANCAIRE
FRANCAISE

Dynamique de l'intégration financière dans l'Union européenne

Jean-François PONS

Directeur des Affaires Européennes et
Internationales

Fédération Bancaire Française

*Colloque du CEPII: « L'Europe: quelle attractivité
financière? » 25 septembre 2007*

- ❖ **Le projet de Marché unique des services financiers**
- ❖ **Le Plan d'action pour les services financiers (1999-2004)**
- ❖ **La poursuite de l'intégration financière (2005-2010)**
- ❖ **État de la progression de l'intégration financière**
- ❖ **Conclusion provisoire**

- ❖ **Le projet de Marché unique des services financiers**
- ❖ Le Plan d'action pour les services financiers (1999-2004)
- ❖ La poursuite de l'intégration financière (2005-2010)
- ❖ État de la progression de l'intégration financière
- ❖ Conclusion provisoire

1) Le projet de Marché unique des services financiers

- **Les avantages du Marché unique**

- Marché unique → suppression des obstacles aux échanges de biens et de services
- Avantages :
 - Économies d'échelle et possibilités de spécialisation (marché de 500 millions de consommateurs)
 - Concurrence accrue sur chaque sous-marché national

Le projet de Marché unique des services financiers

- **Les avantages du Marché unique (suite)**
 - → Bénéfices en termes de prix - qualité - innovation pour les clients (consommateurs et entreprises)
 - → Bénéfices en termes de compétitivité (et de taille via les restructurations) pour les entreprises les plus performantes, en particulier vis-à-vis des pays-tiers

cf. « Marché commun, marché unique et politique européenne de concurrence de 1957 à 2007 » dans Revue d'économie financière n°88, mars 2007

Le projet de Marché unique des services financiers

- **Problèmes dans la construction du Marché unique**

- Difficultés de l'harmonisation (chaque pays ne voulant pas lâcher « son » cadre normatif)
 - Risque que la réglementation européenne soit plus contraignante pour les offreurs que les législations nationales (en particulier, risque d'empilement des règles de protection du consommateur ou de l'environnement) , réduisant les bénéfices économiques attendus (voire les annulant)
 - Nécessité de vérifier la compatibilité mais aussi la compétitivité de cette réglementation par rapport à celle des autres grandes zones économiques dans le monde
- Exemple illustratif de ces trois points: les normes IAS/IFRS

Le projet de Marché unique des services financiers

- **Exemple : le Marché unique industriel**

- En construction depuis la mi-85 (Acte Unique, programme de la Commission Delors avec objectifs : 1993)
- Aujourd'hui, réalisé pour de nombreux secteurs industriels où les entreprises peuvent vendre le même produit partout en Europe
- Technique juridique : l'harmonisation par directives ou règlements (ex. couleur des phares des automobiles)
- Résultats positifs dans l'ensemble, en particulier la création de « géants européens »

Le projet de Marché unique des services financiers

- **Les arguments économiques plaidant en faveur de l'intégration européenne sont de même nature que pour le Marché Unique industriel**
 - Le remplacement des marchés nationaux par un marché européen doit permettre d'intensifier la concurrence au bénéfice des entreprises les plus compétitives et les plus innovatrices
 - Les consommateurs et les entreprises non financières profitent des réductions de prix et du développement de nouveaux produits et de nouveaux services

Le projet de Marché unique des services financiers

- **Deux éléments supplémentaires sont spécifiques au secteur financier:**
 - La création d'un marché financier vaste et liquide doit soutenir la croissance en permettant d'abaisser le coût du crédit pour les emprunteurs, entreprises et ménages
 - La nécessité de préserver la stabilité financière (→ règles spécifiques de surveillance des banques et des marchés)

Le projet de Marché unique des services financiers

- **Une étude réalisée par *London Economics** en novembre 2002 pour le compte de la Commission européenne estimait que l'intégration financière des marchés obligataire et d'actions pourrait entraîner :**
 - Une augmentation du niveau du PIB européen de 1.1% en fin de période
 - Une augmentation du PIB par habitant en prix courants de 350 dollars (prix 2002)
 - Une augmentation de l'investissement productif de pratiquement 6% et de la consommation privée de 0.8%
 - Une augmentation de l'emploi total de 0.5%

Le projet de Marché unique des services financiers

- **Le FMI a mené en 2007 plusieurs estimations des bénéfices de l'intégration financière Européenne*.**
 - Il compare en particulier les taux de croissance de la productivité sectorielle de la zone euro et des Etats-Unis : où presque la moitié de la différence du taux de croissance sur la période 1996-2003 (moins de 0.5% par an) serait de la responsabilité de l'intégration financière (hors assurance)
 - Les effets indirects de l'intermédiation sur la productivité des autres secteurs sont difficiles à quantifier, mais pourraient être supérieurs

Le projet de Marché unique des services financiers

- L'intégration financière a cependant progressé très lentement surtout parce qu'elle s'est longtemps heurtée à la désunion monétaire et donc aux barrières des taux de change et des différentiels de taux d'intérêt.
- Il a fallu attendre l'adoption de l'euro par 11 Etats membres le 1er janvier 1999 pour que le projet rebondisse, avec la présentation du Plan d'action pour les services financiers (1999-2004)
- Les banques françaises ont toujours soutenu le projet du Marché Unique des services financiers, dont elles attendent qu'il facilite leurs activités en forte croissance dans les autres pays de l'UE

- ❖ Le projet de Marché unique des services financiers
- ❖ **Le Plan d'action pour les services financiers (1999-2004)**
- ❖ La poursuite de l'intégration financière (2005-2010)
- ❖ État de la progression de l'intégration financière
- ❖ Conclusion provisoire

2) Le Plan d'action pour les services financiers

- Cette nouvelle étape a été marquée par la mise en œuvre du Plan d'action pour les services financiers 1999-2004 (PASF), proposé par la Commission européenne en 1999 et adopté par le Conseil européen en mars 2000.
- Ce plan était l'un des principaux volets du «programme de Lisbonne», arrêté par le Conseil européen de Lisbonne en février 2000 et destiné à faire de l'Europe « l'économie la plus compétitive au monde en 2010. »

- **Le PASF comprenait 42 mesures législatives ou non, regroupées autour de quatre grands objectifs**
 - Mettre en place un marché unique pour les opérations de gros (banque d'investissement et de marché)
 - Rendre les marchés de détail accessibles et sûrs
 - Moderniser les règles prudentielles et la surveillance
 - Établir les conditions propices à un bon fonctionnement du marché unique en matière de droit des sociétés et de gouvernance d'entreprise.

- **Le PASF**

- Technique législative nouvelle : la procédure LAMFALUSSY
 - Niveau 1 : principes-cadres (directives, règlements)
 - Niveau 2 : mesures d'exécution déléguées à la Commission sur avis de comités spécialisés et sous contrôle du Conseil et du PE
 - Niveau 3 : transposition au niveau national grâce aux comités CESR, CEBS, CEIOPS (lignes directrices, standards, recommandations interprétatives...)
 - Niveau 4 : contrôle de la mise en œuvre
- Harmonisation de la banque de gros
 - les directives prospectus, abus de marché ...
 - la directive MIF ou MIFID, mettant en concurrence Bourses, plateformes automatiques et banques « internalisant » les opérations de marchés

- **Le PASF (suite)**

- Marchés de détail
 - Projet de directive sur le crédit à la consommation (proposé en 2002, toujours en discussion en 2007)
- Règles prudentielles et de surveillance
 - Création de CESR et de CEBS
 - Transposition de l'accord de Bâle 2

Le Plan d'action pour les services financiers

- **Deux ans après la fin de la phase législative de ce plan, un premier inventaire met en exergue :**
 - Le bilan positif de la mise en œuvre du Plan d'action pour les services financiers, notamment pour le marché de gros et le financement des grandes entreprises ;
 - La nécessité d'en poursuivre la mise en œuvre en privilégiant systématiquement sa dimension européenne par rapport aux spécificités nationales ;
 - Le regret devant les difficultés pour faire converger les règles américaines et européennes, et le désir de surmonter ces difficultés par le dialogue.

- ❖ Le projet de Marché unique des services financiers
- ❖ Le Plan d'action pour les services financiers (1999-2004)
- ❖ **La poursuite de l'intégration financière (2005-2010)**
- ❖ État de la progression de l'intégration financière
- ❖ Conclusion provisoire

3) La poursuite de l'intégration financière (2005-2010)

- **La consultation sur la suite du PASF (2004-2005)**
 - Longue consultation par la Commission européenne sur les suites à donner au PASF (groupes d'experts, audition, Livre vert, etc.)
 - Divergences entre les tenants de la « pause » (RU, petits pays) et ceux qui veulent poursuivre le programme du Marché Unique des services financiers (France, grandes banques européennes)
 - Résultat : le Livre blanc de la Commission européenne

- **Livre blanc sur la politique des services financiers 2005-2010**
 - Orientation générale : consolidation « dynamique »
 - Consolidation des progrès réalisés
 - Achèvement des actions en cours
 - Coopération et convergence en matière de surveillance
 - « Élimination des derniers obstacles économiques significatifs »
 - Un leitmotiv : « mieux légiférer »
 - Consultations
 - Études d'impact ex ante
 - Évaluation ex post

- **Les principaux développements 2005-2007**
 - Préparation de la mise en œuvre de MIF (11/07) et Bâle 2 (01/08)
 - Directive facilitant les fusions transfrontalières (qui ont augmenté depuis 2005 mais sont toujours en retard sur l'industrie)
 - Directive services de paiement (avril 2007) / Projet SEPA (Single Euro Payments Area) à l'horizon 2008-2009 pour sa première étape
 - Progrès difficile sur le crédit à la consommation
 - Code de conduite sur compensation-règlement-livraison
 - Projet de directive Solvabilité II (assurances)

- **Les principaux développements 2005-2007 (suite)**
 - Longue consultation sur la gestion d'actifs (y compris OPCVM), devant déboucher sur une proposition de directive fin 2007
 - Longue consultation sur le crédit immobilier
 - Enquête sectorielle de la DG Concurrence sur les paiements et la banque de détail
 - Groupe de travail sur la mobilité des comptes bancaires
 - Livre vert sur les services financiers de détail

- ❖ Le projet de Marché unique des services financiers
- ❖ Le Plan d'action pour les services financiers (1999-2004)
- ❖ La poursuite de l'intégration financière (2005-2010)
- ❖ **État de la progression de l'intégration financière**
- ❖ Conclusion provisoire

4) État de la progression de l'intégration financière

- **La BCE et le FMI convergent dans leur évaluation du niveau de l'intégration financière en Europe (études de 2007)**
 - Sont hautement intégrés :
 - Le marché interbancaire
 - Le marché des Bons du Trésor
 - La banque d'investissement (pour mémoire: mise en œuvre prochaine de la directive MIF)
 - Un certain nombre de marchés de dérivés
 - Demeurent fragmentés :
 - Les systèmes de compensation et de règlement
 - La banque de détail (cf. résultats de l'enquête sectorielle banque de détail de la DG Concurrence)
 - L'asset management

État de la progression de l'intégration financière

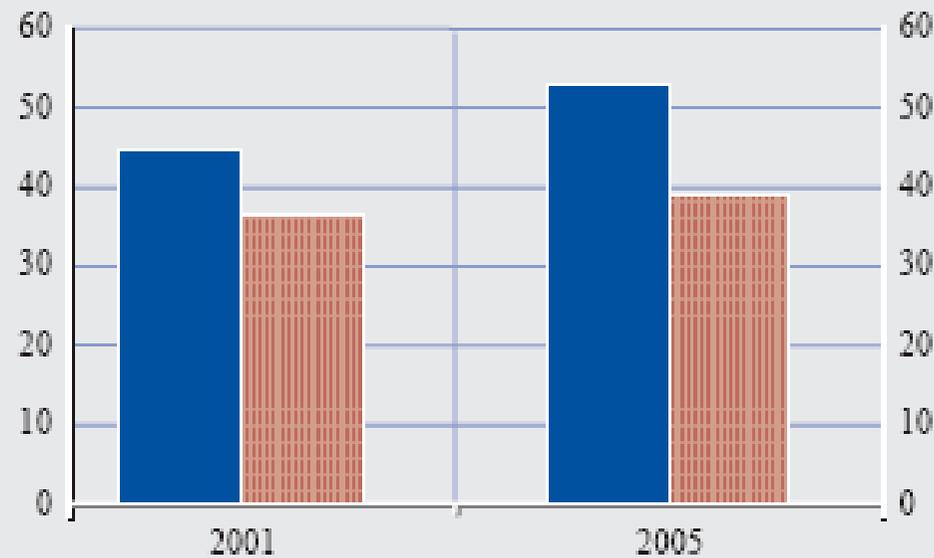
- La Banque Centrale Européenne a publié pour la première fois en mars 2007 des indicateurs de l'intégration financière en Europe.
- Ils convergent avec le constat fait par la communauté bancaire européenne
- Le graphique suivant illustre la progression – encore limitée – des activités transfrontalières des grands groupes bancaires transeuropéens:

État de la progression de l'intégration financière

**Chart 20 Market share of large euro area
banking groups**

(percentages)

- Groups with significant cross-border activity
- Key cross-border players



Sources: BSC/ECB calculations.

État de la progression de l'intégration financière

- **Le mouvement des fusions transfrontalières, faible dans le secteur financier en comparaison du secteur industriel, s'est accéléré ces dernières années:**
 - Bénélux
 - Nordea
 - Santander-Abbey (2004)
 - Unicredito – HVB (2005)
 - BNP Paribas – Banca Nazionale de Lavoro (2006)
 - Etc...

- ❖ Le projet de Marché unique des services financiers
- ❖ Le Plan d'action pour les services financiers (1999-2004)
- ❖ La poursuite de l'intégration financière (2005-2010)
- ❖ État et progression de l'intégration financière
- ❖ **Conclusion provisoire**

Conclusion provisoire

- Le cadre juridique européen a été rénové en profondeur, que ce soit dans le domaine des valeurs mobilières, de la banque, ou des assurances.
- Plus généralement, le PASF a permis le développement d'une nouvelle approche pour la réglementation: ouverte, transparente et pragmatique.
- Le nouveau cadre juridique européen semble à la fois compatible et compétitif avec le système américain (cf. rapport place de New York début 2007)

Conclusion provisoire

- Pour les activités de banque de financement et d'investissement, les progrès de l'intégration des marchés sont substantiels. Il faut poursuivre dans le post marché
- Dans le domaine de la surveillance bancaire, les progrès de Bâle 2 pour les grandes banques modernes se heurtent au maintien de barrières nationales au sein de l'UE
- Le projet SEPA est ambitieux, mais encore entaché d'incertitudes
- Peu a été fait dans la banque de détail

- **Les acteurs financiers et les experts s'accordent à reconnaître que l'intégration financière européenne devrait encore progresser de manière significative dans sept domaines**
 - Les opérations de compensation-règlement
 - Les paiements en euro (SEPA)
 - La banque de détail (crédit à la consommation, crédit au logement...)
 - Les OPVCM
 - La surveillance bancaire
 - Le secteur des assurances
 - Les fusions transfrontalières
- **Les modalités et l'ambition des progrès dans chacun de ces domaines sont l'enjeu des mois et des années à venir**

Conclusion provisoire

- En cet été 2007, l'Europe bancaire et financière, qui a enfin fortement progressé depuis 1999, chemine plus lentement et plus difficilement vers son intégration.
- Compte tenu des enjeux, il faut souhaiter que cette progression se poursuive régulièrement au cours des prochaines années dans les différents domaines évoqués

La construction européenne fait souvent penser à Lévy-Strauss:

« chaque progrès donne un nouvel espoir, suspendu à la solution d'une nouvelle difficulté. Le dossier n'est jamais clos »

(Le Cru et le Cuit, 1964)